



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 18 MARS 2019, À 20 H, À L'HÔTEL DE VILLE

SONT PRÉSENTS : Mmes Louise Savignac, conseillère
Janie Tremblay, conseillère
MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller
Denis Bernier, conseiller
Robert Groulx, conseiller

EST ABSENTE : Mme Chantal Riopel, conseillère

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTS : MM. Claude Crépeau, directeur général et
secrétaire-trésorier
David Cousineau, greffier et secrétaire-
trésorier adjoint

LA SÉANCE EST OUVERTE

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT 2137-1-2019

M. le maire Robert Bibeau procède à la consultation relativement au règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de modifier les normes relatives aux constructions dérogatoires.

Aucun commentaire n'est fait par les personnes présentes à l'assemblée.

Le projet de règlement 2137-1-2019 est disponible pour consultation auprès du greffe.

1.0
2019-03-72

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :

ADOPTER l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

11.1 Réorganisation administrative – Autorisation

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 25 février 2019

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS

4.1 Rapport des dépenses – Du 4 au 12 mars 2019

4.2 Règlement 2135-2019 – Règlement sur le traitement des élus – Adoption

4.3 Protocole d'entente pour la vérification des antécédents judiciaires avec la Sûreté du Québec – Désignation des responsables

4.4 Convention collective des employés – Lettre d'entente n° 15 concernant le statut de certains employés – Autorisation de signature

4.5 Achat d'une conduite d'égout sanitaire pour la rue de la Visitation – Autorisation

4.6 Nomination des maires suppléants

5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

5.1 Service de la prévention des incendies – Vente du camion Dodge Caravan 2010 – Autorisation

6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

6.1 Travaux de réfection des infrastructures de la rue Lorenzo-Gauthier – Octroi du contrat

6.2 Service des travaux publics – Achat d'un chargeur sur roues – Octroi du contrat

6.3 Services professionnels pour la réalisation des plans et devis du bâtiment de service au parc Casavant-Desrochers – Demande d'honoraires supplémentaires – Autorisation

6.4 Travaux de construction d'une patinoire réfrigérée – Octroi du contrat

6.5 Programme de gestion des actifs municipaux – Demande de subvention

7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

7.1 Règlement 2134-2019 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre l'habitation multifamiliale dans la zone C48 – Adoption

7.2 Projet de règlement 2137-2-2019 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de modifier les normes relatives aux constructions dérogatoires – Adoption

7.3 Comité consultatif d'urbanisme – Diverses demandes de certificats d'autorisation – Autorisation

8.0 SERVICE DES LOISIRS

9.0 REQUÊTES

9.1 Les Chanteurs de la Place Bourget – Soutien financier pour l'année 2019

9.2 Le Club de Golf de Joliette inc. – Affichage – Renouvellement

9.3 Culture Lanaudière – Renouvellement de l'adhésion 2019-2020

9.4 Fondation Richelieu de Joliette – Souper des Ambassadeurs/Ambassadrices 2019 – Participation municipale

10.0 INFORMATIONS

10.1 Rapport des permis de construction du mois de février 2019 – Dépôt

10.2 Compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme tenu le 11 mars 2019 – Dépôt

11.0 AUTRES SUJETS

11.1 Réorganisation administrative – Autorisation

12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2.0
2019-03-73

PROCÈS-VERBAL

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu de :**

ADOPTER le procès-verbal de la séance du 25 février 2019, en précisant la mention suivante dans le dernier paragraphe de la résolution 2019-02-49 :

« **METTRE** un terme à la lettre d'entente n°9 dès l'embauche des ressources pour les deux postes réguliers nouvellement créés et autoriser le maire, Robert Bibeau, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Claude Crépeau, à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur l'ordre du jour et l'administration en général.

4.0

SERVICES ADMINISTRATIFS

4.1
2019-03-74

RAPPORT DES DÉPENSES – DU 4 AU 12 MARS 2019

ATTENDU que le directeur général, en vertu du règlement 2111-2018 en matière de délégation de pouvoir, contrôle et suivi budgétaire, doit déposer périodiquement un rapport des dépenses qui ont été autorisées;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

APPROUVER les paiements effectués mentionnés dans le rapport annexé à la présente résolution :

• les chèques fournisseurs nos 45926 à 46027 :	869 139,82 \$
• les paiements électroniques :	0,00 \$
• les chèques annulés :	-1 294,19 \$
Total :	867 845,63 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.2
2019-03-75

RÈGLEMENT 2135-2019 – RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS – ADOPTION

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par Robert Groulx lors de la séance ordinaire tenue le 25 février 2019 et qu'aucune modification n'a été apportée au projet de règlement déposé et présenté au même moment;

ATTENDU qu'un avis public a été dûment affiché conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*;

ATTENDU que l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement ont été expliqués;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

ADOPTER le règlement 2135-2019 sur le traitement des élus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS ET DU MAIRE

4.3
2019-03-76

PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – DÉSIGNATION DES RESPONSABLES

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les représentants identifiés dans l'entente signée le 25 juin 2014;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

DÉSIGNER M. Claude Crépeau, directeur général et secrétaire-trésorier, à titre de représentant pour signer le protocole d'entente avec la Sûreté du Québec concernant la vérification des antécédents criminels des employés, bénévoles ou membres d'un organisme relevant de la Municipalité, qui pourraient être en contact avec une personne vulnérable, tel que défini dans le protocole d'entente;

DÉSIGNER également M. Pascal Tremblay, coordonnateur des loisirs et M. Sébastien Toustou, directeur adjoint au Service de la prévention des incendies, à titre de représentants de la Municipalité, qui auront la responsabilité d'identifier convenablement avec une pièce d'identité incluant une photo, toutes les personnes qui consentiront à la vérification de leurs antécédents criminels par la Sûreté du Québec;

DÉSIGNER M^e David Cousineau, greffier et secrétaire-trésorier adjoint, à titre de substitut pour accomplir les deux fonctions désignées précédemment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.4
2019-03-77

CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS – LETTRE D'ENTENTE N^o 15 CONCERNANT LE STATUT DE CERTAINS EMPLOYÉS – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU la nécessité de procéder à une lettre d'entente pour clarifier le statut particulier des employés non étudiants qui travaillent à titre de surveillants pour la Municipalité;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

ACCEPTER le contenu de la lettre d'entente n^o 15 à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4367, concernant les surveillants sur appel;

AUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le greffier et secrétaire-trésorier adjoint à signer la lettre d'entente n^o 15 ci-annexée pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.5
2019-03-78

ACHAT D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE DANS LA RUE DE LA VISITATION - AUTORISATION

ATTENDU que le 25 août 2016, la Municipalité signait un protocole d'entente concernant la construction d'une conduite d'égout privée sur une portion de la rue de la Visitation avec l'entreprise Immeubles Lanaudix inc.;

ATTENDU que l'entente prévoyait la possibilité d'acheter ladite conduite et que suite à un sondage, les propriétaires concernés sont favorables à sa municipalisation;

CONSIDÉRANT que les sommes sont disponibles dans le règlement d'emprunt 2110-2018;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu de :**

AUTORISER l'achat de la conduite sanitaire conformément à l'entente signée devant M^e Geneviève Hébert le 25 août 2016 sous le numéro 695 de ses minutes;

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 454 483,51 \$ taxes incluses pour l'achat de la conduite, afin de tenir compte des frais d'inspection assumés par la Municipalité (facture n° 11385);

EFFECTUER une retenue temporaire de 10 % afin qu'Immeubles Lanaudix inc. procède aux correctifs identifiés dans le rapport de la firme d'ingénierie GBI avant le 1^{er} août 2019, à défaut de quoi la retenue sera permanente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.6
2019-03-79

NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

DÉSIGNER les maires suppléants pour les périodes suivantes :

Du 1 ^{er} mai au 30 juin 2019	Jean-Sébastien Hénault, conseiller siège n° 2
Du 1 ^{er} juillet au 31 août 2019	Denis Bernier, conseiller siège n° 4
Du 1 ^{er} septembre au 31 octobre 2019	Louise Savignac, conseillère siège n° 3
Du 1 ^{er} novembre au 31 décembre 2019	Chantal Riopel, conseillère siège n° 1
Du 1 ^{er} janvier au 29 février 2020	Janie Tremblay, conseillère siège n° 6
Du 1 ^{er} mars au 30 avril 2020	Robert Groulx, conseiller siège n° 5

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0

SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

5.1

2019-03-80

SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – VENTE DU CAMION DODGE CARAVAN 2010 – AUTORISATION

ATTENDU le rapport SI-19-07 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, et daté du 12 mars 2019;

ATTENDU les soumissions reçues et ouvertes le 7 mars 2019 suite à un appel d'offres public, à savoir :

- | | |
|-----------------------------|-------------|
| • 9260-1053 Québec inc. | 4 055,00 \$ |
| • Jose Narciso Pena Pacheco | 2 901,00 \$ |
| • 9063-4825 Québec inc. | 2 615,00 \$ |
| • Benoit Lussier | 2 070,85 \$ |
| • Michel Mayer | 2 021,00 \$ |
| • 9166-8681 Québec inc. | 2 010,00 \$ |
| • Papa Macoumba Diop | 2 001,00 \$ |

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

ACCEPTER de vendre le véhicule Dodge Caravan 2010 (numéro de série 2D4RN4DE2AR472121) à l'entreprise 9260-1053 Québec inc., pour un montant de 4 055 \$;

AUTORISER le directeur adjoint du Service de la prévention des incendies, M. Sébastien Toustou, à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.0

SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

6.1

2019-03-81

TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE LORENZO-GAUTHIER – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU le rapport ST-19-10 préparé par le directeur des Services techniques, et daté du 4 mars 2019;

ATTENDU les soumissions reçues et ouvertes le jeudi 28 février 2019, suite à un appel d'offres public pour la réfection des infrastructures de la rue Lorenzo-Gauthier, à savoir :

Entrepreneurs	Option A Marquage standard	Option B Marquage thermoplastique
Excavation BLR	337 736,50 \$	368 877,58 \$
Excavation Normand Majeau inc.	391 515,67 \$	421 204,12 \$
Sintra inc.	393 310,31 \$	420 346,39 \$
Excavation Michel Chartier	407 462,88 \$	435 132,76 \$

CONSIDÉRANT que la soumission la plus basse est conforme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement d'emprunt 2118-2018, dont une partie provient de l'aide financière du programme PIQM - sous-volet 1.5, ainsi que dans la réserve réseau routier;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Louise Saviganc
Il est résolu de :**

RETENIR la soumission présentée par Excavation BLR (marquage standard) pour la réfection des infrastructures de la rue Lorenzo-Gauthier, pour un montant de 337 736,50 \$ taxes incluses;

FINANCER la dépense par le règlement d'emprunt 2118-2019 (153 180 \$) et la réserve réseau routier (184 556,50 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.2

2019-03-82

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU le rapport ST-19-13 préparé par le directeur des Services techniques, et daté du 8 mars 2019;

ATTENDU les soumissions reçues et ouvertes le jeudi 7 mars 2019 suite à l'appel d'offres public pour l'acquisition d'un chargeur sur roues, à savoir :

- Industries Toromont ltée 166 598,78 \$ taxes incluses
- Nortrax Québec inc. 170 105,51 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT que la soumission la plus basse est conforme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Jean-Sébastien Hénault
Il est résolu de :

RETENIR la soumission présentée par l'entreprise Industries Toromont ltée pour l'achat d'un chargeur sur roues, pour un montant de 166 598,78 \$ taxes incluses;

AUTORISER la vente du véhicule John-Deere 524K, année 2009, n° de série : DW-524-KZ-626648;

AUTORISER le surintendant des travaux publics, Daniel Bonin, à signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution, notamment afin d'effectuer l'immatriculation du véhicule;

FINANCER la dépense par le fonds de roulement, sur une période d'amortissement de 10 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.3
2019-03-83

SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS DU BÂTIMENT DE SERVICE AU PARC CASAVANT-DESROCHERS – DEMANDE D'HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES – AUTORISATION

ATTENDU la demande d'honoraires supplémentaires présentée par Michel Tellier architecte, suivant une demande de la Municipalité afin d'ajouter une annexe pour entreposer une zamboni et créer un bureau de surveillance dans le cadre du mandat de réalisation des plans et devis du bâtiment de service au parc Casavant-Desrochers;

ATTENDU le rapport ST-19-15 préparé par le directeur des Services techniques, et daté du 11 mars 2019;

ATTENDU la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement d'emprunt 2127-2018;

Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Jean-Sébastien Hénault
Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la demande d'avenant 2019-03-10 d'un montant de 5 748,75 \$ taxes incluses afin d'y ajouter une annexe pour entreposer la zamboni et le bureau d'un surveillant, dans le cadre du mandat de réalisation des plans et devis du bâtiment de service au parc Casavant-Desrochers;

FINANCER la dépense par le règlement d'emprunt 2127-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.4
2019-03-84

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU le rapport ST-19-14 préparé par le directeur des Services techniques, et daté du 11 mars 2019;

ATTENDU les soumissions reçues et ouvertes le jeudi 7 mars 2019, suite à un appel d'offres public pour la construction d'une patinoire réfrigérée, à savoir :

- BonairSD inc. 834 201,11 \$ taxes incluses
- Les Entreprises de réfrigération LS 846 655,30 \$ taxes incluses
- Réfrigération Noël 878 265,28 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT que la soumission la plus basse est conforme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement d'emprunt 2127-2018;

Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Jean-Sébastien Hénault
Il est résolu de :

RETENIR la soumission présentée par BonairSD inc. pour la construction d'une patinoire réfrigérée, pour un montant de 834 201,11 \$ taxes incluses;

FINANCER la dépense par le règlement d'emprunt 2127-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.5
2019-03-85

PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX – DEMANDE DE FINANCEMENT

ATTENDU que la Municipalité désire se doter d'un programme de gestion de ses actifs;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne;

S'ENGAGER à mener les activités suivantes dans le cadre du projet soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

- Doter la Municipalité d'une politique, d'une stratégie et d'un cadre de référence d'un plan de gestion d'actifs
- Implanter une culture organisationnelle et une prise en charge par l'administration des principes de gestion d'actifs
- Évaluer les processus internes de gestion de l'information et analyser la performance des outils en place

CONSACRER une somme de 5 000 \$ (dépense en espèce) et 7 500 \$ (main-d'œuvre) au financement des coûts associés à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.0 **SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT**

7.1
2019-03-86

RÈGLEMENT 2134-2019 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE PERMETTRE L'HABITATION MULTIFAMILIALE DANS LA ZONE C48 – ADOPTION

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par Louise Savignac lors de la séance ordinaire tenue le 4 février 2019, et qu'une assemblée de consultation a été tenue le 25 février 2019;

ATTENDU que M. le maire Robert Bibeau a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

Sur la proposition de Louise Savignac

Appuyée par Robert Groulx

Il est résolu de :

ADOPTER le règlement 2134-2019 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre l'habitation multifamiliale dans la zone C48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.2
2019-03-87

PROJET DE RÈGLEMENT 2137-2-2019 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE MODIFIER LES NORMES RELATIVES AUX CONSTRUCTIONS DÉROGATOIRES – ADOPTION

ATTENDU la recommandation 69 CCU 18 du Comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion du 10 décembre 2018;

ATTENDU l'adoption du premier projet de règlement 2137-1-2019 par la résolution 2019-02-60 lors de la séance ordinaire du 25 février 2019 et la séance de consultation publique tenue ce jour;

Sur la proposition de Louise Savignac

Appuyée par Janie Tremblay

Il est résolu de :

ADOPTER le projet de règlement 2137-2-2019 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de modifier les normes relatives aux constructions dérogatoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3
2019-03-88

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – DIVERSES DEMANDES DE CERTIFICATS D'AUTORISATION – AUTORISATION

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion du 11 mars 2019, à l'égard des diverses demandes de certificats d'autorisation déposées en vertu du règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Sur la proposition de Louise Savignac

Appuyée par Robert Groulx

Il est résolu de :

ACCEPTER les travaux suivants conformément aux documents déposés devant le Comité consultatif de l'urbanisme :

- Travaux d'affichage de l'entreprise PodiaMed située au 626, rue de la Visitation.
(10 CCU 19)
- Travaux d'affichage de l'entreprise Services Radiologiques de Joliette inc. située au 175, rue de la Visitation.
(11 CCU 19)
- Travaux de construction d'un immeuble de 23 logements par l'entreprise Gestion P3Plex inc. sur le lot 5 491 389 (rue de la Visitation).
(15 CCU 19)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8.0 **SERVICE DES LOISIRS**

9.0 **REQUÊTES**

9.1

2019-03-89

LES CHANTEURS DE LA PLACE BOURGET – SOUTIEN FINANCIER POUR L'ANNÉE 2019

ATTENDU la lettre reçue de M^{me} Lina Corriveau, responsable des relations avec les partenaires pour les Chanteurs de la Place Bourget, concernant une demande de participation financière afin de présenter deux concerts;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil désirent encourager leurs buts poursuivis;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault

Appuyée par Denis Bernier

Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser aux Chanteurs de la Place Bourget la somme de 250 \$ à titre de soutien financier pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.2

2019-03-90

LE CLUB DE GOLF DE JOLIETTE INC. – AFFICHAGE – RENOUELEMENT

ATTENDU la lettre reçue du Club de Golf de Joliette inc. concernant le renouvellement d'une enseigne annonçant la Municipalité de Saint-Charles-Borromée sur le terrain de golf, pour les quatre prochaines années;

Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault

Appuyée par Robert Groulx

Il est résolu de :

ACCEPTER le renouvellement des enseignes pour les années 2020 à 2023 au montant de 2 200 \$ taxes incluses en modifiant le message indiqué sur l'enseigne;

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.3

2019-03-91

CULTURE LANAUDIÈRE – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION 2019-2020

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault

Appuyée par Denis Bernier

Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à renouveler l'adhésion 2019-2020 de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée à Culture Lanaudière, pour un montant de 287,50 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.4
2019-03-92

**FONDATION RICHELIEU DE JOLIETTE – SOUPER DES AMBASSADEURS/
AMBASSADRICES 2019 – PARTICIPATION MUNICIPALE**

ATTENDU la lettre reçue de M. Jean-Paul Perreault, président de la Fondation Richelieu de Joliette, concernant une invitation à participer au Souper des Ambassadeurs/Ambassadrices qui se tiendra le 23 avril prochain, dans le cadre de leur campagne 2019;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault

Appuyée par Denis Bernier

Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à acheter un billet auprès de la Fondation Richelieu de Joliette pour le Souper des Ambassadeurs/Ambassadrices 2019, pour une dépense de 250 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10.0

INFORMATIONS

10.1

Rapport des permis de construction du mois de février 2019 – Dépôt

10.2

Compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme tenu le 11 mars 2019 – Dépôt

11.0

AUTRES SUJETS

11.1

2019-03-93

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE – AUTORISATION

ATTENDU que les mouvements récents de personnel ont laissé trois postes vacants à la Municipalité, soit technicien en documentation, secrétaire au greffe et à la direction générale et commis aux incendies;

ATTENDU que la direction générale a présenté un projet de réorganisation de la structure administrative et des descriptions de tâches de certains postes afin d'actualiser la structure administrative pour l'adapter aux besoins de la Municipalité;

ATTENDU que la mise en place du projet n'amène aucun personnel supplémentaire;

CONSIDÉRANT que le projet s'effectue à l'intérieur du cadre budgétaire adopté par la Municipalité;

Sur la proposition de Robert Groulx

Appuyée par Janie Tremblay

Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier et le greffier et secrétaire-trésorier adjoint à démarrer le processus de recrutement des postes ci-dessous, conformément à la Politique de dotation du personnel :

- Coordonnateur(trice) au soutien administratif
Description des tâches- annexe A
- Technicien(ne) en documentation
- Assistant(e)-greffier(ère) – Classe 4 (436 points)
Description des tâches - annexe B
- Secrétaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12.0

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le lundi 1^{er} avril 2019, à 20 h, à l'hôtel de ville.

13.0

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 20 h 44.

M. Robert Bibeau
Maire

Me David Cousineau
Greffier et secrétaire-trésorier adjoint